



# Rapport de la présidente

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous servir en tant que présidente au cours de l'année 2020-2021. Ce fut une expérience merveilleuse de travailler avec notre Conseil exécutif, notre personnel, nos comités et un grand nombre de nos membres. Depuis notre dernière assemblée générale annuelle, nous avons continué à faire de grands progrès, ce qui a permis à notre Association de faire des progrès significatifs dans les piliers clés de notre plan stratégique de l'AOANB.

Notre Plan stratégique 2020-2022 comprend quatre catégories clés avec des objectifs dans chacune d'elles. Nous avons travaillé activement sur de nombreux points au sein de chaque pilier et voici quelques points saillants:

## **Pilier I: Régulation**

L'Association s'acquitte de ses responsabilités réglementaires en matière de protection des intérêts du public en élaborant, en surveillant et en appliquant des règlements conformément aux pratiques exemplaires en matière de réglementation, en éduquant les membres, le personnel et le public au sujets des responsabilités réglementaires de l'AOANB et en collaborant avec d'autres organismes de réglementation de l'audiologie et de l'orthophonie partout au Canada et avec d'autres organismes de réglementation des soins de santé au Nouveau-Brunswick.

Faits saillants de nos activités liées à la réglementation :

- Consultation avec les avocats et les membres de l'AOANB pour clarifier les rôles et les responsabilités de notre association
- Collaboration et établissement d'un protocole d'entente avec Orthophonie et Audiologie Canada (OAC) pour administrer l'examen canadien d'entrée à la pratique requis pour les audiologistes et les orthophonistes (CETP)
- Le registraire actuel a effectué un examen national du rôle et des responsabilités de nos professions en ce qui concerne la supervision des aides en santé de la communication et a fourni des recommandations au comité législatif, au Conseil exécutif et fournira l'information aux membres pour en faire une révision
- Le comité législatif a examiné les heures de pratique clinique, les compétences linguistiques par rapport aux candidats formés à l'étranger et au Canada et les exigences en matière de mobilité de la main-d'œuvre
- Élaboration et mise en œuvre du renouvellement de l'adhésion en ligne
- Rétablissement du comité d'adhésion pour appuyer les processus liés aux demandes et à l'adhésion;
- Tenue d'une réunion extraordinaire à la demande des membres. Des réponses ont été données à chaque préoccupation. Des plans d'actions ont été élaborés.

- Le registraire actuel a été activement engagé et a appris des autres provinces et territoires réglementés en ce qui concerne les règlements

## **Pilier 2 II: Éducation**

Le public comprend la pertinence des deux professions et les membres ont accès à l'éducation pour les aider à exceller dans leur profession.

Faits saillants de nos activités liées à l'éducation :

- Le Comité des relations publiques a réalisé diverses activités pour sensibiliser le public, y compris le dernier message d'intérêt public dans lequel notre directeur général a partagé le rôle et les responsabilités de notre association et a mis en évidence nos professions et les divers employeurs / pratiques privées dans notre province
- Le Comité de l'éducation a mis en place et livré cette excellente session de formation virtuelle, y compris une variété de sujets cliniques et des possibilités d'apprentissage en français et en anglais (excellent travail!)
- Excellente collaboration et engagement du personnel dans la production de l'ECHO. L'ECHO débordait d'informations pour les membres, y compris un « cri » pour réseauter avec d'autres membres concernant l'alimentation et la déglutition des nourrissons
- Mise en place d'une traduction simultanée pour l'AGA

## **Piler III: Avancement**

L'Association travaille à faire progresser les intérêts et les normes des professions d'orthophonie et d'audiologie.

Faits saillants de nos activités liées à l'avancement:

- La directrice générale a participé à la consultation organisée par le ministère de la santé au sujet de l'avenir des soins de santé au Nouveau-Brunswick et à partager nos points de vue pour aider à façonner le plan de santé provincial quinquennal
- Le directeur général et les membres du Conseil exécutif ont collaboré avec le ministère de l'éducation et du développement de la petite enfance pour examiner le rôle et les responsabilités de nos membres dans la supervision des aides en santé de la communication
- Le Comité d'audiologie va poursuivre sa collaboration avec Travail sécuritaire NB et avec Services familiaux et communautaires
- Le registraire a reçu les préoccupations des membres concernant nos professions qui ne sont pas actuellement approuvées pour les aiguillages vers d'autres spécialistes médicaux.
- Le président participe aux réunions de l'Alliance pancanadienne qui permettent l'échange d'information et la collaboration avec d'autres associations d'orthophonie et d'audiologie participantes pour recevoir et partager des mises à jour sur les pratiques actuelles, les possibilités éducatives et l'information récente d'Orthophonie et Audiologie Canada

#### **Piler IV: Processus internes**

Les processus opérationnels internes de l'Association sont clairement définis et bien exécutés, et ils entretiennent des relations positives avec les parties prenantes internes et externes

Points saillants de nos activités liées aux processus internes :

- Élaboration et utilisation d'un cartable d'orientation à l'intention des membres et du personnel du Conseil exécutif;
- Établissement d'examen probatoires et/ou d'évaluation du rendement
- Gestion financière efficace par l'entremise de notre comité des finances dédié
- Réengagement de divers comités, y compris « La révision des termes de références et l'établissement de leadership et membres du comité d'audiologie, du comité d'orthophonie, du comité d'adhésion et du comité législatif ».
- Le Conseil exécutif et le directeur général se sont efforcés d'améliorer la communication avec les membres par le biais de messages clés lorsque des informations importantes devaient être partagées, des mises à jour et / ou des changements se produisaient ou pouvaient se produire.
- Répondre aux questions des membres: par exemple au mois de juillet, notre adjoint administratif a reçu plus de 200 courriels des membres

Merci encore pour votre soutien, votre engagement et votre enthousiasme liés à l'AOANB

Cordialement,  
Cathy Cormier, M.S. CCC-SLP  
Présidente de l'AOANB  
2020-2021